

Mali-FMI: LA CONFIANCE RÉGNE

Le second décaissement consenti à notre pays au titre de la Facilité de crédit rapide atteste d'une gestion performante des finances publiques

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le 10 juin dernier un deuxième décaissement de 7,5 milliards Fcfa au profit de notre pays au titre de la Facilité de crédit rapide (FRC). Le représentant résident du FMI au Mali, Anton Op de Beke, a saisi l'opportunité pour faire le point et tracer les perspectives de la coopération de son institution avec notre pays.

Interrogé sur les critères d'attribution de ce deuxième décaissement, Anton Op de Beke a expliqué que le Mali a pu bénéficier de ce fonds grâce aux bonnes performances réalisées dans la gestion de ses finances publiques pendant six mois : de novembre 2012 à avril 2013. Pour l'essentiel, a-t-il ajouté, notre pays a honoré ses engagements relatifs aux objectifs quantitatifs basés sur la Loi de finances 2013 et aux réformes structurelles. C'est donc sur la base des performances liées aux réformes structurelles engagées de novembre à avril que le Conseil a décidé d'approuver ce deuxième décaissement. « Le premier décaisse-

ment était basé sur des engagements quantitatifs reflétant la loi de finances 2013. Le deuxième, sur la loi de finances rectificative 2013 », a précisé le représentant du FMI. A travers les objectifs quantitatifs, l'Etat s'était engagé à rester dans les limites du budget adopté par le parlement, donc à ne pas permettre des dépassements et à mobiliser les recettes prévues au titre du budget, a-t-il indiqué.

Autre point important : dans le programme initié par les deux parties après les événements de Mars 2012, la question de l'augmentation de l'assiette fiscale figure en bonne place. Le gouvernement s'est engagé à œuvrer en vue d'augmenter l'assiette fiscale dans la mesure où notre pays a besoin de plus de ressources pour faire face à ses problèmes. A cet effet, un comité mixte (une unité de renseignement fiscal) a été créé par la direction générale des impôts et la direction générale des douanes. Ce comité a procédé à des vérifications ponctuelles au niveau de l'ensemble des importateurs sur la valeur des importations et les chiffres d'affaires déclarés. Résultat : 80% des importateurs déclarent des chiffres d'affaires paraissant très bas par rapport à leurs importations, constate Anton Op de Beke. « Cette mesure marque le point de départ pour mieux vérifier les déclarations et augmenter les recettes d'Etat », a-t-il estimé.

Un autre défi important à relever pour notre pays concerne la meilleure gestion des investissements publics. Pour le responsable du FMI, il ne s'agit pas seulement d'augmenter les investissements, mais aussi et surtout d'augmenter leur qualité. A ce niveau également, un processus a été enclenché pour mieux évaluer les investissements publics.

Anton Op de Beke a souligné une difficulté de taille, au centre des préoccupations de nos autorités : le problème d'EDM auquel il s'agit de trouver une solution. Dans le secteur de l'électricité, le prix de revient est au dessus du prix moyen de vente et EDM perd de l'argent sur la production. Par exemple, en 2013, le prix de revient est estimé à 119 Fcfa le kw/h et le prix de vente à 96 Fcfa soit un écart de 25 Fcfa, a-t-il calculé. Là également le gouvernement s'est engagé à trouver une solution dans le cadre du programme en cours. Le Conseil des ministres doit examiner des propositions élaborées conjointement par le ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, celui de l'Energie, EDM et la CREE, afin de créer une marge positive qui permettra à l'Energie du Mali de faire des investissements.

La DGI va, de son côté, présenter un rapport relatif au suivi du dossier des importations. Les mesures relatives aux importations et à EDM sont à exécuter pour le reste de l'année 2013. Après cette étape, le FMI envisage de s'accorder avec le gouvernement sur un nouveau programme de trois ans doté d'un agenda de réformes structurelles plus ambitieux que celui du programme de transition.

La DGI va, de son côté, présenter un rapport relatif au suivi du dossier des importations. Les mesures relatives aux importations et à EDM sont à exécuter pour le reste de l'année 2013. Après cette étape, le FMI envisage de s'accorder avec le gouvernement sur un nouveau programme de trois ans doté d'un agenda de réformes structurelles plus ambitieux que celui du programme de transition.

La DGI va, de son côté, présenter un rapport relatif au suivi du dossier des importations. Les mesures relatives aux importations et à EDM sont à exécuter pour le reste de l'année 2013. Après cette étape, le FMI envisage de s'accorder avec le gouvernement sur un nouveau programme de trois ans doté d'un agenda de réformes structurelles plus ambitieux que celui du programme de transition.

PAS DE TROISIÈME DÉCAISSEMENT. Le Mali pourra-t-il bénéficier d'un troisième décaissement au titre de la Facilité de crédit rapide ? La réponse est non. Parce qu'il y a une limite dans l'utilisation de l'instrument qu'est la Facilité de crédit rapide. Avec le deuxième décaissement, notre pays a presque atteint ses limites, a noté Anton Op de Beke avant de rappeler que la FRC est utilisée pour des situations exceptionnelles. Il s'agissait de mettre rapidement en place un programme avec le

gouvernement malien afin d'aider à la reprise de la coopération avec les PTF. La particularité du programme actuel du FMI avec le Mali est que c'est un programme de transition dans lequel les réformes sont ciblées pendant la durée de la transition. Après les élections de juillet prochain et la formation du nouveau gouvernement, le FMI va discuter avec les nouvelles autorités de la mise en place d'un programme classique, c'est à dire triennal, a annoncé son représentant résident.

Faisant le bilan de la coopération depuis mars 2012, Anton Op de Beke a rappelé que les deux parties organisent des revues conjointes deux fois par an. La dernière a eu lieu sur la base de la performance du pays jusqu'en avril. En attendant, il reste convaincu que le gouvernement va honorer ses engagements pour le reste de 2013.

Le représentant résident du FMI a mis l'accent sur le fait que notre pays a bénéficié en 2013 de deux décaissements totalisant 16,5 milliards Fcfa. « Ce n'est pas beaucoup par rapport aux besoins du pays et par rapport à ce qu'apportent les autres PTF, mais cette assistance permet au FMI de se mettre en programme avec le Mali et par conséquent de suivre sa politique budgétaire, sa mission étant la surveillance macro-économique. Cela rassure également les bailleurs par rapport à la situation macro-économique du pays et donc est déterminant pour la poursuite de leur coopération avec le Mali. Les revues avec le FMI permettent de

montrer aux PTF que le pays s'est bien comporté par rapport à la gestion de son budget », a-t-il fait remarquer.

Anton Op de Beke a attiré l'attention sur le fait que la reprise de l'aide au Mali est intervenue après le premier décaissement en faveur du pays au titre de la FRC en février. La Loi de finances rectificative a ensuite permis non seulement de faire des modifications dans le budget de dépense et d'investissement, mais aussi de payer des arriérés internes et externes qui se sont accumulés à cause de la crise de 2012. Le paiement des arriérés externes est important pour améliorer les relations avec les bailleurs. Quant à l'apurement des arriérés au niveau local, c'est la meilleure façon pour le gouvernement d'aider le secteur privé et c'est une mesure qui stimule l'économie, a-t-il souligné.

Entre autres, le FMI a assisté le Mali dans la préparation de la Conférence des bailleurs de fonds pour le pays qui s'est tenue à Bruxelles en mai dernier et a participé aux réunions préparatoires de Bruxelles. Les conseils du FMI et de la Banque mondiale se sont investis pour convaincre les bailleurs de nous aider.

En conclusion, le FMI a jugé satisfaisant la gestion budgétaire malgré les crises que le pays a connues en 2012.

C'est en 1963 que notre pays a adhéré au Fonds monétaire international. Les deux parties ont donc une longue expérience de partenariat.

F. MAÏGA

Banque internationale pour le Mali S.A. : LE TROPHÉE « AFRIQUE DÉVELOPPEMENT » AU GROUPE SAHEL

Cette distinction récompense le parcours exceptionnel et l'esprit d'entrepreneuriat du patron du Groupe Sahel, Houd Baby, ainsi que son dynamisme dans la réussite de ses entreprises

La grande famille du monde des affaires et des institutions bancaires était réunie samedi aux côtés de la Banque Internationale pour le Mali (BIM S.A.) pour récompenser le meilleur entrepreneur africain de l'année 2012 en matière d'investissement et de coopération Sud-Sud : Houd Baby du groupe Sahel, propriétaire des Moulins du Sahel et d'une société holding de participation.

La cérémonie était présidée, au Grand hôtel, par le ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, Tiéna Coulibaly, et s'est déroulée en présence de son homologue chargé du budget, Marimpa Samoura, et de l'administrateur directeur général de la BIM S.A, Abdelahad Kettani. Le monde des affaires et les responsables des institutions bancaires de notre pays étaient présents à la cérémonie qui a accueilli une foule de travailleurs de la BIM S.A. Le lauréat, Houd Baby, entouré de ses proches collaborateurs et de membres de sa famille, a pris part à la fête organisée en son honneur.

En effet, ce trophée est lié à la 2ème édition du forum international « Afrique développement », initié et organisé par le groupe Attijariwafa bank en novembre dernier qui avait pour thème « Quels leviers d'accélération pour la coopération Sud-Sud ? ».

A travers cette rencontre annuelle, le groupe Attijariwafa bank, actionnaire majoritaire de la BIM S.A, entend mobiliser le monde africain des affaires ainsi que les institutions financières et bancaires du continent afin de promouvoir une coopération Sud-Sud féconde et gage de développement de l'entrepreneuriat afri-

cain. Ce forum, conçu comme une plateforme d'échanges et de réflexion, s'inscrivait donc dans une démarche de promotion des investissements et du commerce Sud-Sud pour offrir davantage de visibilité, répertorier les projets d'investissement les plus porteurs et assurer l'accompagnement nécessaire pour leur concrétisation. La rencontre visait également à insuffler une nouvelle dynamique inter-africaine à travers des partenariats commerciaux et investissements.

En marge de cette rencontre continentale, le groupe Attijariwafa Bank répertorie parmi ses clients, l'investisseur africain le plus dynamique et le plus entreprenant de l'année. Cette distinction revient cette année à notre compatriote, Houd Baby, promoteur du Groupe Sahel, propriétaire des Moulins du Sahel, d'une société holding de participation.

Il faut rappeler que c'est seulement en 2011 que ce jeune groupe a démarré ses activités à travers les Moulins du Sahel pour développer la filière agro-industrielle dans notre pays et dans l'espace UEMOA et diminuer notre dépendance du marché international. A ce jour, le portefeuille des réalisations et des projets du groupe est constitué de deux entreprises en fonctionnement : Moulins du Sahel au Mali et Grands Moulins du Ténére au Niger en finalisation. L'entreprise a également identifié deux projets de société opérationnelle au Burkina Faso et en Guinée Bissau, en études de faisabilité.

Ainsi, le coût du programme global des investissements envisagés pour l'ensemble de ces projets est estimé à 11 milliards

de Fcfa entre 2011 et 2015.

En remettant le trophée au jeune entrepreneur, l'administrateur directeur général de la BIM S.A, Abdelahad Kettani dira que cette distinction récompense d'abord l'esprit d'entrepreneuriat, le dynamisme et la détermination de notre compatriote mais aussi et surtout la jeunesse et la reconnaissance du parcours exceptionnel de cet investisseur parmi plusieurs hommes d'affaires africains qui font de l'essor économique du continent, une priorité absolue. Il rappellera que ce forum a été institutionnalisé par le Groupe Attijariwafa Bank afin de contribuer à favoriser une intégration régionale et la création de richesses sur le continent.

Abdelahad Kettani décrira la BIM S.A comme une banque citoyenne et aussi une banque universelle à caractère commercial qui intervient dans les secteurs variés de l'économie notamment dans le domaine de la promotion des investissements. « Notre banque travaille à mettre à la disposition du secteur privé malien un financement de mise, notamment des projets de développement, une offre de produits sans cesse innovants adaptés aux différentes cibles - professionnels, PME/PMI, Entreprises et sociétés d'Etat. Notre banque a également développé un rôle de conseil, tant les équipes commerciales sont bien ancrées dans le tissu social pour remplir pleinement leur mission d'assistance et soutenir ainsi la densification ainsi que la création des entreprises, cela dans l'optique de se positionner comme banque de référence », a-t-il développé en félicitant le lauréat.

Très ému, Houd Baby a reçu le trophée comme une récompense du travail d'équipe de tous les travailleurs de son entreprise. « Vos connaissances techniques, votre rigueur, vos qualités d'analyse et votre goût du travail en

équipe ont été la clé de ce succès. Je vous dédie donc ce trophée », a-t-il lancé aux 102 employés que compte son entreprise tout en saluant la grande mobilisation d'un pool financier très dynamique pour son investissement et sa confiance. Houd Baby expliquera qu'en plus de ce trophée, le forum lui a permis de développer des initiatives avec d'autres opérateurs, d'explorer des opportunités d'affaires et de co-investissement, mais aussi de se connaître et de dialoguer sur les opportunités de développement et d'investissement en Afrique dans un contexte de sortie de crise.

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, Tiéna Coulibaly, a félicité le promoteur pour le courage et l'abnégation qui ont permis l'aboutissement d'un projet, fruit d'un long processus de recherches, d'innovations, mais aussi de négociations entre les différentes institutions financières. Ce trophée, dira-t-il, est la preuve que malgré la crise, les entrepreneurs et le monde des affaires maliens tiennent le cap. « Cette distinction nous conforte dans l'idée que la promotion de l'entrepreneuriat est un facteur indispensable du développement économique de notre pays. Je voudrais rappeler que c'est pour relancer nos entreprises et notre économie frappées de plein fouet par la crise que le gouvernement a développé une politique de relance. Et le rôle du secteur privé sera important dans la relance de l'économie pour favoriser un environnement économique attractif et sécurisé. Il s'agira, entre autres, d'améliorer l'environnement des affaires, assainir le cadre macro-économique et soutenir le secteur privé par la poursuite de l'apurement des arriérés intérieurs », a-t-il indiqué en félicitant l'heureux récipiendaire.

D. DJIRÉ

Finances publiques : LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA COMPTABILITÉ MATIÈRE

La salle de conférence du Contrôle général des services publics à l'ACI 2000, a abrité lundi un atelier de formation sur la comptabilité matière. Cette session organisée par la Cellule d'appui à la réforme des finances publiques (CARFIP) s'adresse à une cinquantaine d'agents opérant dans les structures techniques du ministère de l'Economie, des Finances et du Budget et d'autres départements et institutions impliqués dans la gestion des finances publiques. Durant cinq jours, ces agents se familiariseront sous la direction de formateurs de qualité, avec les nouvelles orientations de la comptabilité matière. L'ouverture des travaux de cet atelier, présidée par Marimpa Samoura, le ministre délégué chargé du Budget, s'est déroulée en présence de Mme Barry Awa Sylla, la coordinatrice adjointe de la CARFIP.

La session participe de l'exécution du Plan gouvernemental pour l'amélioration et la modernisation de la gestion des finances publiques PAGAM/GFP.

Les pouvoirs publics, soucieux de la qualité des ressources humaines qui assurent la conduite des affaires publiques, a initié un programme global de formations transversales. Le PAGAM/GFP II adopté en juillet 2010 et mis en œuvre à partir de janvier 2011, est une composante majeure de ce programme. Avec en ligne de mire, la bonne gouvernance par une gestion efficiente des ressources publiques, il vise à améliorer les performances des structures impliquées dans la gestion des finances publiques et à renforcer les compétences de leurs agents. L'atelier s'emploie aussi à renforcer l'expertise des participants conformément aux nouveaux textes en vigueur, à instaurer un cadre d'échange d'expériences entre les comptables matières.

Dans son discours d'ouverture, le ministre Marimpa Samoura a rappelé que cet atelier vient combler un manque et assurer aux comptables matière une formation continue en vue de promouvoir leur professionnalisme.

A l'issue de la session, les participants seront à même d'appréhender les enjeux et les implications de la comptabilité matière dans le processus d'instauration d'une bonne gouvernance. A ce propos le ministre est persuadé que l'assimilation des différents modules va contribuer à améliorer la capacité des agents à développer des instruments adaptés à la transparence requise en matière de gouvernance.

La ministre a souhaité une implication des agents afin d'approfondir ces aspects pour la transformation de nos méthodes de gestion tout en ayant comme fil conducteur la transparence, l'efficacité et l'efficience. Il a annoncé la tenue d'autres formations sur la gestion axée sur les résultats, le système intégré de gestion des dépenses publiques et l'initiation d'une quarantaine de journalistes aux concepts du PAGAM/GFP.

Lougaye ALMOULOU